

RDC : promesse de nomination d'un Premier ministre dans les 48 heures

PANA, 05 avril 2017 Kinshasa, RD Congo - Le chef de l'Etat congolais, Joseph Kabila (photo), a promis de nommer un nouveau Premier ministre dans les 48 heures, dans son adresse retransmise en direct dans les diffusions chaînes de radio et de télévision de la RD Congo, mercredi au Palais de la Nation, devant les deux Chambres du Parlement réunies en congrès. Pour Kabila, l'urgence s'impose compte tenu du fait que le pays ne doit plus être otage d'intéressés personnels et de lutte de positionnement des acteurs politiques.

Il a, à cet effet, invité le Rassemblement (plate-forme de l'opposition), à surmonter ses querelles intestines et à harmoniser les vues sur la liste des candidats Premier ministre ayant le profil requis et convenu, comme souhaité depuis plusieurs mois, en vue d'accélérer le processus de formation du nouveau gouvernement d'union nationale. Quant à la présidence du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre 2016, il a demandé aux deux Chambres du Parlement d'adopter rapidement la loi organique y relative et à la classe politique d'accélérer des tractations en vue d'adoption, dans le cadre de l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, d'une personnalité consensuelle de présider cette structure. Selon Kabila, l'objectif poursuivi en organisant le dialogue est l'organisation des élections apaisées. Il a, à cet effet, salué le travail des évêques de l'Eglise catholique ayant donné lieu à l'Accord du 31 décembre 2016 et à certains points de convergence sur les modalités de mise en œuvre dudit Accord, ainsi que la Commission électorale qui, dans des conditions difficiles, a abattu un travail remarquable ayant permis, ce jour, de dépasser la barre de 21.500.000 électeurs enrôlés avec, essentiellement, le financement propre du gouvernement congolais, évalué à ce jour, à 320 millions de dollars US. «Ce processus étant l'œuvre des Congolais, financé par les Congolais eux-mêmes, aucune ingérence étrangère, ni dans son pilotage, moins encore dans son déroulement, ne sera tolérée. Il s'agit d'une question de politique intérieure et relevant en conséquence, de la souveraineté nationale», a-t-il soutenu, rassurant que les élections auront lieu conformément au calendrier qui sera fixé par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). A propos de l'insécurité qui prévaut au Centre du pays où un conflit coutumier a dégénéré en violence meurtrière, le chef de l'Etat a promis d'établir l'autorité de l'Etat par tous les moyens légaux possibles. Il a également tenu les responsables présumés de toutes les exactions et crimes graves sur les civils dont, ce jour, sept militaires des Forces armées, déjà jugés aux arrêts, répondront de leurs actes devant la justice. De même les crimes commis par les miliciens sur les paisibles citoyens, les agents de l'ordre et ceux des Nations Unies ne resteront pas impunis. Quant à la situation économique du pays, il a affirmé qu'elle fait les frais des soubresauts de la conjoncture économique internationale. «Il nous faut, en effet, produire ce que nous consommons et conférer de la valeur ajoutée à nos produits destinés, non seulement à la consommation domestique, mais aussi à l'exportation, en vue de les rendre plus compétitifs», a-t-il conclu.

À

À (adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});